

Réf: Dossier N° 086752

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PARAMAG »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX, BOULEVARD LATRILLE EN FACE DE L ENA A  
L'INTERIEUR DE L'IMMEUBLE ABRITANT L'AGENCE MOOV, Lot  
170, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 01/03/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARAMAG »

Objet : - VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES &  
COMPLEMENTS ALIMENTAIRES

- VENTE DE CAFE MOULU
- CENTRE D'APPELS
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX, BOULEVARD LATRILLE EN FACE DE L ENA A  
L'INTERIEUR DE L'IMMEUBLE ABRITANT L'AGENCE MOOV, Lot

170, Ilot 16

Dirigeant(s) : M JENKAL AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01726 du 11/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09855/GTCA/RC/2022 du 11/03/2022

